

**Epreuve de dissertation de culture générale
options scientifique, économique, technologique**

Epreuve sous la responsabilité de l'EDHEC et de l'ESSEC

Moyenne par école

Chiffres communiqués par la Direction des admissions et concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

Ecoles	Moyenne	Ecart-type	Candidats
ESSEC	10,32	3,21	4062
EDHEC	9,88	3,14	5985
ENAss (option histoire géographie)	7,17	3,36	96
ENAss (option mathématiques)	9,49	3,54	71

Moyenne de l'épreuve : 9,85

Ecart-type : 3,16

Nombre de candidats : 6 079

CULTURE GENERALE

DISSERTATION

Options scientifique, économique et technologique

ESSEC : Robert LEVY
EDHEC : Maël RENOARD

Sujet : Solitude et société

Commençons comme en 2011 et quasiment dans les mêmes termes par énoncer quelques sujets de satisfaction soulignés par la plupart des correcteurs : globalement, les candidats maîtrisent l'expression écrite (syntaxe, propriété des termes et orthographe - même si, cette année encore sur ce dernier point quelques correcteurs font état d'une relative dégradation); pour la plupart d'entre eux, les candidats connaissent les schémas de base de la dissertation; tous les candidats ou presque ont, dans certaines limites, traité du sujet (le sujet proposé cette année « Solitude et société » était abordé dans chaque phase du développement, même lorsque le candidat se contentait de réciter des fragments de cours plus ou moins bien digérés). Cette qualité, dans l'ensemble, du niveau rhétorique et dialectique, a donné, cette année encore, l'impression que l'épreuve est prise au sérieux et qu'elle est bien préparée. Il n'y a que très peu de copies ineptes et la forme littéraire "dissertation" est assez bien dominée. Toutes ces remarques doivent être complétées par une information concernant la moyenne de l'épreuve de la session 2012 : il n'a pas semblé illégitime de noter les copies de telle sorte que la moyenne générale de l'épreuve s'approche de 10, jurys EDHEC et ESSEC confondus, pour s'établir exactement à 9,85; elle était l'an dernier de 9,72, en 2010 de 9,64, en 2009 de 9,60 et en 2008 de 9,55. La moyenne de la session 2012 confirme une tendance continue, ancienne déjà, et engagée dès 1994.

Nous devons cependant signaler deux nouveautés de cette session: beaucoup de notes autour de 8/9 et une difficulté largement partagée par les correcteurs à monter au dessus de 14/15. En un mot, on a pu avoir le sentiment que l'épreuve a été moins bien réussie qu'en 2011. A-t-elle été moins bien préparée par les candidats? Le sujet les a-t-il plongés dans un embarras plus grand qu'au cours des sessions précédentes?

Reste, toujours pour répéter le rapport de l'an dernier, que tout n'est pas encore parfait, et qu'il faut redire aux candidats qu'ils passent un concours : autrement dit, ils doivent, d'une part, exposer leurs qualités, se distinguer en évitant en particulier de voir en quelques lieux communs l'alpha et l'oméga de la pensée, affronter le sujet dans sa particularité ; et d'autre part, se plier aux exigences propres à l'épreuve de dissertation, exigences qui découlent de sa définition, que nous nous permettons de rappeler une fois de plus: "La dissertation de culture générale est un exercice, écrit dans une langue maîtrisée et choisie, au cours duquel, à propos d'un sujet faisant explicitement référence au thème de l'année, le candidat manifeste une aptitude tout d'abord à effectuer l'analyse et la problématisation du libellé proposé, ensuite à organiser et mener une discussion construite, sans préjugé, ouverte, conséquente et cultivée ; il y mobilise librement ce qu'il connaît des littératures française et étrangère, des différents arts (cinéma, peinture, photographie, théâtre...), de la tradition philosophique, des sciences exactes et des sciences de l'homme, des grandes religions et des principaux courants idéologiques contemporains ; il y démontre enfin en quoi cet enrichissement culturel permet de mieux comprendre le monde dans lequel il vit".

Que les candidats examinent avec soin cette définition et ils verront :

- Tout d'abord, qu'elle préside à l'élaboration et à l'élection du sujet qui leur sera proposé : il se doit d'être ouvert, formulé simplement, lié mais non limité au thème de l'année; une fois encore il faut réaffirmer qu'il est nécessaire de mobiliser les acquis de la première année (enseignement de culture générale) pour traiter effectivement le sujet du concours et que le thème de la seconde année est l'occasion d'une réflexion conduisant à la confection d'une dissertation de culture générale, susceptible de prendre en compte la diversité des directions et des domaines qui font d'un terme (« la société » en cette année 2012) un programme ; le traitement du sujet exige de mener des analyses portant sur la réalité sous tous ses aspects.

- Ensuite, qu'elle organise le travail des correcteurs en ce qu'elle fixe les principes généraux de l'évaluation des copies: importance primordiale de la problématisation (il nous faut donc sanctionner toute copie dont l'introduction n'est qu'une formalité, qui évite ou dénature le sujet et se contente d'annoncer un programme là où on attend l'énoncé d'un problème); importance de l'aptitude à approfondir avec soin et minutie une perspective, pertinente évidemment (il nous faut donc sanctionner toute copie qui se contente d'évoquer allusivement un grand nombre de directions possibles de réflexion et au contraire valoriser toute copie qui pense longuement et précisément en compagnie et à l'aide d'une référence, quelle qu'elle soit) ; importance des exemples que, là encore, on doit choisir et exposer avec attention et scrupule (il nous faut donc sanctionner et les copies sans exemple et celles qui, pratiquant la livraison en vrac d'exemples à peine évoqués, la plupart du temps confondent d'une part références et exemples et d'autre part exemples littéraires, philosophiques et historiques). On redira enfin que « citation n'est pas raison » et qu'il faut donc garder en mémoire le point suivant : une citation n'a de valeur que par le commentaire qui l'explique et l'exploite.

Plusieurs défauts demeurent, largement répandus :

- Une absence de problématisation, qui fait que le sujet – brièvement rappelé en introduction, retraduit à la va-vite d'une manière trop simple et trop vague, et finalement perdu de vue – devient un prétexte à la récitation de connaissances certes louablement acquises, mais insuffisantes pour témoigner de la pertinence d'une réflexion et d'une culture générale assez maîtrisée pour enrichir et non paralyser l'analyse ou la recouvrir ou l'occulter, comme si celle-ci était au fond un obstacle à la satisfaction de montrer que l'on a travaillé, que l'on a appris, plus ou moins bien d'ailleurs, le cours dispensé durant l'année de préparation. Rappelons aussi que ce n'est pas seulement dans l'introduction, mais tout au long du développement que le sujet doit être envisagé, attaqué pour ainsi dire sous différents points de vue, que les interrogations qu'il suscite doivent être explicitement renouvelées, que l'effort de définition et de détermination des concepts doit être repris.

- Une trame de réflexion simpliste, reposant sur des balancements exagérés et des oppositions traitées sans nuance. Les candidats ont certainement lu qu'il faut faire l'introduction une fois le devoir terminé ; ce qui fait que les introductions sont le plus souvent composées de trois phrases qui résument le contenu des trois parties, mais sans lien logique, sans unité problématique, sans qu'un enjeu clair apparaisse. Ces introductions sont souvent très fermement structurées et en même temps - par absence de liens - incompréhensibles, donc inutiles. Trop de copies, au motif d'annoncer le plan du devoir, proposent un résumé des analyses à suivre pour se contenter ensuite de délayer plus ou moins poussivement ce qui est présumé acquis.

- Si l'expression est en général correcte, on peut regretter une certaine approximation dans le vocabulaire, même courant, une absence de souci et de recherche du mot juste et, plus largement, la méconnaissance du fait que la réflexion progresse, se nuance et se construit par un effort permanent de précision et de rigueur. L'expression reste souvent lourde et maladroite, encombrée de clichés contemporains. On ne terminera pas cette rubrique sans formuler une remarque banale mais qui ne semble pas avoir été prise en compte par tous les candidats : la tenue de langue est un critère important de sélection. La langue française est de façon surprenante souvent maltraitée et seuls quelques-uns se distinguent par leur qualité d'écriture et la

recherche d'un style. On évitera cependant également la rhétorique creuse qui pense pouvoir substituer l'éloquence à la pensée. L'idéal serait bien sûr, comme toujours, l'alliance subtile du fond et de la forme...

- Concernant les références, on peut noter, comme les années précédentes, qu'elles ne sont la plupart du temps ni suffisamment maîtrisées (elles sont de seconde main, approximatives, extraordinairement identiques d'une copie à l'autre), ni bien exploitées. Elles servent le plus souvent de simple caution au propos et en fait d'argument d'autorité. C'est vrai des références littéraires, utilisées à des fins purement ornementales ; c'est également vrai pour la philosophie : la référence, pas ou peu commentée, pas ou peu expliquée ne sert qu'à obliger le correcteur à considérer que le propos du candidat aurait du poids.

Ainsi les candidats confondent donc trop souvent culture générale et culture en général, et force est de rappeler la nécessaire articulation de la réflexion et de la culture pour cette épreuve. Trop de copies oublient que dissenter c'est prendre le risque du questionnement, de thèses défendues et argumentées. Les copies que nous avons valorisées sont donc celles où le candidat s'installe et séjourne dans les références et non celles présentant une juxtaposition de doctrines sans analyses ni transitions. Répétons-le: l'effort d'apprentissage, s'il se ressent dans de nombreuses copies, reste souvent trop superficiel ; et à force de se répéter, certaines références ne discriminent plus à elles seules les devoirs.

Et plus précisément...

Le choix du jury s'est porté cette année sur un sujet constitué d'un couple de notions. Ce type de formulation est classique – bien qu'il ne soit pas apparu depuis longtemps au concours – et n'a pas désarçonné les candidats. Mais il les obligeait à élaborer de manière autonome le cheminement de leur réflexion, pour ne pas se contenter de se demander « quels sont donc les rapports entre les deux notions ? », « en quoi il y a opposition entre elles ? », ou bien « solitude et société sont-elles réellement opposées ? ». De là, chez les candidats et pour les correcteurs, cet embarras que nous évoquions plus haut ? Les bonnes copies, elles, ont su construire et approfondir tout au long de leur développement une dialectique qui ne se réduisait pas à les mettre en balance. Faute d'accomplir ce travail, beaucoup de devoirs se contentaient de finir en soulignant la nécessité d'une « alternance » entre solitude et société.

La tendance à sous-évaluer le traitement du terme « solitude » dans le binôme solitude et société et à rabattre la question (littéraire et philosophique) sur une simple question de société, où la solitude est réduite à celle de l'isolement ou de l'exclusion, a donc donné naissance à des introductions et des problématiques bien plates, conduisant à se demander exclusivement jusqu'à quel point la société pouvait intégrer, tolérer l'isolement des individus en son sein ; et la conclusion évidemment attendue était une réponse affirmative, mais bien sûr jusqu'à un certain point seulement.

Les tentatives de délimiter différents sens et différentes formes de la solitude – et de nourrir ainsi la dynamique du devoir – ont été trop rares. La solitude, souvent confondue avec l'isolement, était envisagée trop souvent sous le seul angle négatif, comme exclusion ou désolation, et rarement comme solitude féconde, retrait actif ou critique. Les riches développements de Hannah Arendt sur la distinction entre solitude et esseulement semblent avoir été ignorés de beaucoup de candidats ; mais ils ont pu servir d'excellentes copies. La solitude du lettré antique qui se retire des affaires publiques pour cultiver le dialogue avec soi-même que constitue la pensée, n'est pas l'esseulement de l'homme moderne qui au sein même de la foule souffre ou croit souffrir d'une difficulté à établir des liens avec autrui. Il y a aussi bien de la différence entre une solitude subie et une solitude désirée, voulue et construite, entre la solitude-désolation de l'exclu, du veuf, du prisonnier et la solitude-isolement de l'ermite, du moine, de Descartes se retirant dans son poêle ou de Montaigne dans sa librairie; il y a bien de la différence encore entre une solitude dans un désert et une solitude dans une foule, une grande ville, une soirée mondaine ; la solitude peut donc être un sentiment, mais elle peut être légalement imposée à certains moments essentiels, puisque, par exemple, la démocratie exige l'isoloir. Devait apparaître, à qui réfléchissait un tant soit peu,

cette perspective: affirmer que l'homme sans cité soit un dieu ou un monstre ou que l'homme soit par nature un animal politique n'exclut pas que la pensée - et l'homme est tout autant par nature un animal raisonnable - soit un exercice solitaire, irréductiblement singulier. C'est dans la solitude *et* dans la société, dans le dialogue solitaire et silencieux *et* dans l'échange social et politique que se constitue la pensée raisonnée.

C'est pourquoi entre un devoir qui - comme cela a souvent été le cas - parle simplement de Rousseau comme d'un partisan de la solitude, et un autre qui est capable de révéler la tension qui existe entre les *Rêveries du promeneur solitaire* et le *Contrat social*, c'est le second qui, toutes choses égales par ailleurs, se révèle évidemment supérieur: la liberté est à la fois indépendance physique *et* vie régie par des lois, expressions de la volonté générale. Par là le sujet proposé invitait aussi à réfléchir sur la liberté (et ici le travail présumé de première année de préparation était légitimement requis), ses différents visages, puisque la liberté se conquiert, comme la pensée, dans la solitude *et* dans la société. Trop peu de copies ont réfléchi à la nature de la relation entre les deux termes et aux différents sens possibles du « et » - oppositionnel, causal, complémentaire, chronologique, explicatif, consécutif etc. Ce sont évidemment les meilleures qui ont consacré le temps et la place nécessaires à cette élucidation sans laquelle le sujet perdait beaucoup de son intérêt. D'autres copies, rares également, parviennent à approfondir le sujet en posant d'emblée un rapport paradoxal - car non exclusif - entre les deux notions et se demandent comment rendre compte du fait que la société puisse être en même temps une cause de solitude et un obstacle à celle-ci.

Les candidats ne doivent pas se contenter de savoir *des* choses et de le montrer. Il faut qu'ils maîtrisent leurs références, c'est-à-dire qu'ils soient capables d'en tirer des questions et des arguments, de les considérer avec un regard critique, de restituer le contexte historique où elles prennent naissance.. Ce travail de généalogie historique des concepts et des valeurs dont ils sont investis appartient de plein droit à l'idée de culture générale et peut donner profondeur et dimension critique à la réflexion, pour bien des sujets d'épreuve. De manière générale, les candidats - on l'a déjà signalé les années précédentes - ont du mal à ressaisir l'arrière-plan historique des concepts et à mettre en évidence les métamorphoses qu'ils peuvent subir au cours du temps. Entre la cité grecque qu'Aristote a sous les yeux lorsqu'il définit l'homme comme un animal politique, et la grande métropole dont parlent Edgar Poe, Baudelaire ou De Quincey, lieu de l'errance ou de la rêverie, n'y a-t-il pas des différences fondamentales? Le fait même de se poser la question montrait une volonté appréciable de ne pas se laisser enfermer dans des raisonnements trop abstraits sur une sorte d'idée platonicienne qui serait « la société » et qui se promènerait au-dessus de l'histoire - alors qu'il y a des bouleversements fondamentaux des modes d'organisation et des expériences qu'ils engendrent. Trop peu de copies ont su montrer que la solitude ne pouvait pas avoir le même sens dans une société de type traditionnelle, « holiste », et dans la société moderne. Déjà dans notre rapport de l'an dernier nous écrivions: « Prendre en compte cette exigence éviterait aux candidats de coudre avec les noms d'auteur qu'ils mobilisent une sorte de manteau d'Arlequin où l'arrière-plan des idées et des œuvres n'est pas clairement perçu. » Quelles que soient les références qu'ils choisissent, les candidats sont jugés sur leur capacité à en tirer des questionnements et des thèses qui enrichissent et font progresser la dialectique de leur développement. Dans la culture contemporaine, les candidats ont massivement évoqué *Into the Wild*, le film de Sean Penn. Il importait alors d'autant plus d'essayer d'en tirer des conclusions originales en remarquant que l'essentiel du film retrace moins des moments de vie solitaire dans la nature que des rencontres heureuses avec des individus (telle personne, tel couple...), en soulignant par exemple que le rejet de la société témoigne moins d'un goût pour la solitude que d'une forte sociabilité - qui ne s'y « retrouve » pas dans la société consumériste symbolisée par ses parents. Le parallèle avec le *Walden* ou *La vie dans les bois* de Thoreau ou l'article « Société et solitude » d'Emerson n'a que rarement été proposé. Il importait alors de rappeler que l'expérience de vie solitaire à Walden et l'exhortation à la désobéissance civile (invitation à ne pas payer ses impôts à un Etat esclavagiste) émanent du même auteur. Goût pour la nature et la solitude *et* engagement politique ne sont pas exclusifs.

On a parfois l'impression que les élèves se sentent contraints de citer des échantillons de « culture légitime » et qu'ils considèrent que c'est essentiellement cela qu'on leur demande. Le résultat, ce sont des développements souvent très artificiels, une sorte de peur du concret qui empêche la réflexion de prendre son envol. Sur un sujet comme celui-ci, on aurait aimé sentir davantage que la réflexion des candidats puisait aussi dans leur expérience individuelle – pas seulement dans des manuels résumant la pensée des grands auteurs... A condition, bien sûr, d'être portée par une écriture maîtrisée. Mieux vaut une réflexion pertinente à propos des réseaux sociaux qu'une platitude sur Aristote ou sur Kant ; mais une très bonne copie de culture générale doit être capable de s'exprimer aussi intelligemment sur les deux registres, c'est même cela qui la distingue. Les auteurs et les œuvres ne sont pas des passages obligés auxquels il faudrait sacrifier en s'imaginant être quitte de l'essentiel du travail : ils ne prennent sens qu'en étant la matière d'une analyse conceptuelle qui doit se poursuivre tout au long du devoir, en étant animée par une écriture suffisamment ferme pour s'interroger – et trancher – de manière autonome.

Au fond, il faudrait peut-être délivrer les élèves de la croyance qu'il y a, pour un sujet donné, un devoir idéal qu'ils devraient tendre à reconstituer. En réalité, surtout quand le sujet est ouvert dans sa formulation comme il l'était cette année, les meilleures copies sont beaucoup plus différentes entre elles que ne le sont les médiocres. D'où le réel plaisir que prennent les correcteurs à les lire.

Le concours a permis de distinguer, cette année encore, quelques travaux remarquables par leur qualité d'analyse, d'argumentation, d'écriture. Les copies valorisées sont celles où la culture n'apparaît pas seulement empruntée le temps de passer un concours, mais révèle l'effort intellectuel d'une personnalité qui forme ses goûts, se montre curieuse de l'histoire, affine ses capacités d'expression et de réflexion au contact des œuvres qu'elle fréquente, soit par le biais des cours, soit par intérêt personnel.

Il faut enfin redire que parmi les efforts attendus des candidats qui se présentent à ce concours de haut niveau, il y a celui d'étendre ses horizons spirituels au-delà des dernières offres en date de l'industrie du divertissement. Les meilleures copies ne s'y trompent pas. Elles attestent la valeur de ces exigences et montrent qu'elles sont loin d'être insurmontables.

Correcteurs : Alexandre ABENSOUR, Daniel AGACINSKI, Thierry BAUDAT, Jean-Paul BERLIOZ, Frédéric BERLAND, Jean-Christophe BLUM, Jean-François BOSSY, Françoise BOULAY, Isabelle BUCHIONI, Emmanuel CAQUET, Christophe CERVELLON, François CHARRAS, Julie CHEMINAUD, Marie-Françoise DELECROIX, Martine DELRUE, Christian-Jacques DUBOIS, Pascal DUMONT, Catherine FOURNIAL, Anne FREMAUX, Martine GASPAROV, Didier GUIMBAIL, Fanny JAFFRAY, Julien JIMENEZ, Frédéric LAUPIES, Robert LÉVY, Michel LIEVRE, Florent LILLO, Claude MONTSERRAT-CALS, Luce MONDOR, Isabelle NIVOSE, Franck NOULIN, Agnès PIGLER, Frédéric POSTEL, Julien RABACHOU, Samin RASHIDIAN, Luc REVILLON, Camille RIQUIER, Antoine ROULLÉ, Benoît RUAULT, Dominique SAATDJIAN, Sylvain SAINT-PIERRE, Nicolas TENAILLON, Alexandre TOMADAKIS, François VERT.